OFFICE NATIONAL DE L'EMPLOI

REMBOURSEMENT APRES ACCIDENT DU TRAVAIL DANS LE CADRE D'UNE OCCUPATION ACTIVA, PTP (PROGRAMME DE TRANSITION PROFESSIONNELLE) OU SINE

Suite à la sixième réforme de l'Etat, la compétence pour les allocations d'activation est, à partir du 1er juillet 2014, transférée à la Région wallonne, la Région de Bruxelles-Capitale, la Région flamande et la Communauté germanophone. (voir www.forem.be, www.emploi.wallonie.be, www.ifapme.be, www.actiris.be, www.bruxelles-economie-emploi.be, www.adg.be, www.vdab.be).
Une phase transitoire pendant laquelle l'ONEM continue provisoirement d'exercer cette compétence a cependant été prévue. L'ONEM reste donc, en vertu du principe de continuité, chargé de l'exécution de cette matière jusqu'au moment où la Région sera opérationnellement en mesure d'exercer cette compétence. La compétence de payer les allocations n'est pas transférée aux Régions et reste confiée à l'ONEM, en collaboration avec les organismes de paiement.

A COMPLETER PAR L'EMPLOYEUR

Vous devez compléter ce document si votre travailleur a été victime d'un accident du travail et que vous avez reçu de l'organisme assureur un remboursement du salaire versé pendant la période d'incapacité. Dans ce cas, vous devez également rembourser une partie de l'allocation d'activation. Vous devez introduire ce document auprès du bureau du chômage compétent en fonction du lieu de résidence principale du travailleur.

EMPLOYEUR: .....
Nom ou raison sociale — *catégorie employeur* __ __ __ — *numéro d'entreprise* (1) __ __ __ __ __ __ __ __ __

n° d'immatriculation ONSS __ __ __ __ __ __ __ __ __

.....
Adresse — *n° d'immatriculation ONSSAPL* __ __ __ __ __ __ __ __ __

TRAVAILLEUR: __ __ __ __ __ __ __ __ __ __ __ .....
NISS (numéro d'identification sécurité sociale) — *NOM et prénom*

.....
Adresse

DONNEES RELATIVES A L'ACCIDENT DU TRAVAIL

Je déclare que le travailleur occupé dans le cadre d'une mesure d'activation a été victime d'un accident du travail dans le courant du mois de .....

L'organisme assureur a remboursé le montant du salaire garanti et je rembourse la partie de l'allocation d'activation versée par l'ONEM pour le(s) mois calendrier(s) considéré(s).

CALCUL DU MONTANT A RECUPERER PAR L'ONEM

Le montant que vous devez rembourser est calculé de la manière suivante :

$$\frac{A \times B \times C}{D}$$

A = 0,9
B = allocation payée pour le mois calendrier considéré sur la base de la DRS scénario 8
C = montant imposable du salaire pour la période d'incapacité de travail dans le mois calendrier considéré
D = montant imposable du salaire pour le mois calendrier considéré

Période d'incapacité concernée par le remboursement

1er mois calendrier d'incapacité
du ..... au .....

$$\frac{\mathbf{0,9} \times B\ (\ldots\ \text{EUR}) \times C\ (\ldots\ \text{EUR})}{D\ (\ldots\ \text{EUR})} = \ldots\ \text{EUR}^{(2)}$$

2e mois calendrier d'incapacité
du ..... au .....

$$\frac{\mathbf{0,9} \times B\ (\ldots\ \text{EUR}) \times C\ (\ldots\ \text{EUR})}{D\ (\ldots\ \text{EUR})} = \ldots\ \text{EUR}^{(2)}$$

Je verse le montant total susvisé sur le numéro de compte du bureau du chômage compétent : TOTAL = ... EUR
J'ajoute en communication libre "accident du travail + numéro NISS du travailleur"
Informez-vous par téléphone du numéro de compte du bureau du chômage

Compte-SEPA belge: B E

J'AFFIRME SUR L'HONNEUR QUE LA PRESENTE DECLARATION EST SINCERE ET COMPLETE.

date — *nom et signature de l'employeur ou de son délégué* — *cachet*

(la version la plus récente de ce formulaire est disponible sur www.onem.be).
Vos déclarations sont traitées et conservées dans des fichiers informatiques. Vous trouverez de plus amples informations concernant la protection de ces données dans la brochure ONEM relative à la protection de la vie privée. Pour info 'assurance chômage', voir également www.onem.be

(1) Vous complétez soit le numéro d'entreprise, soit le numéro ONSS ou ONSSAPL.
(2) Arrondi au cent le plus proche. Si le 3e chiffre après la virgule est 5 ou plus, le 2e chiffre est arrondi à l'unité supérieure; si le 3e chiffre après la virgule est inférieur à 5, il est écarté (p. ex. 343,4753 EUR est arrondi à 343,48 EUR; 343,4733 EUR est arrondi à 343,47 EUR).